



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

OUI au financement additionnel de l'AI

Les organisations suisses
des personnes handicapées et de la santé



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Aujourd'hui, nous avons prévu...

- de lancer la campagne des organisations suisses des personnes handicapées et de la santé, pour le financement additionnel de l'AI,
- une campagne pour un OUI massif, le 17 mai 2009.
- Or, le Conseil fédéral a repoussé la date de la votation, pourtant déjà fixée.
- Le motif invoqué est que « ce n'est pas le bon moment ».
- Pourtant, le financement additionnel de l'AI reste une nécessité urgente.
- Il faut trouver une solution durable, qui s'applique à partir du 1.1.2010.
- L'AI – est une assurance pour nous tous.
- Mais l'AI est sous-financée depuis 20 ans.



Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Notre association

- Il s'agit de « l'association des organisations suisses des personnes handicapées et de la santé », appelée plus brièvement « pro AI ».
- Elle a été fondée le 1^{er} juillet 2008.
- Son but : dans le cadre de la votation, soutenir le projet parlementaire « financement additionnel de l'AI ».
- Elle orchestre la campagne pro AI.
- Elle compte 49 organisations membres.
- Liste régulièrement actualisée des supports juridiques sous :
www.proiv.ch / www.proai.ch



Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Association des organisations suisses des personnes handicapées et de la santé

- Président de l'association : Urs Dettling, membre de la Direction de Pro Infirmis
- Comité : 9 représentantes et représentants d'organisations de personnes handicapées et du domaine de la santé
- Secrétariat : Christine Häslér, c/o Procap à Olten



Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Remettre à plus tard la solution du problème veut dire que

- L'AI continue à s'endetter ...
- On provoque une grande inquiétude chez les personnes concernées par un handicap.
- L'équilibre financier de l'AVS devient précaire.
- Le premier pilier de notre système de prévoyance est compromis.
- Bref, cette décision est irresponsable.



Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Notre message, nos arguments :

Il faut soumettre le projet rapidement au vote populaire :

- Parce que, pour les personnes handicapées, l'AI est une absolue nécessité.
- Parce que le handicap peut toucher chacun de nous.
- Parce que l'AI est l'un des piliers de notre système de sécurité sociale.
- Parce que le financement additionnel fait partie intégrante de la promesse donnée par le Parlement.
- Parce que le projet est largement soutenu par les milieux politiques.



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Un large soutien

Le projet jouit du large soutien de la politique et de la société.

Pour preuve : les horizons dont sont issus les intervenant-e-s :

- **Monsieur Bruno Frick, Conseiller aux Etats, PDC**
- **Madame Christine Egerszegi, Conseillère aux Etats, PRD**
- **Madame Silvia Schenker, Conseillère nationale, PS**
- **Monsieur Joël Favre, représentant de la FSA, personne concernée par un handicap**
- **et moi-même, Urs Dettling, président de cette association représentative des organisations de personnes handicapées et de la santé**



Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Nous invitons

- le Parlement à rester fidèle à son projet ;
- le Conseil fédéral à soumettre le projet au peuple lors de la prochaine votation ;
- la population suisse à se rassembler en faveur d'une assurance sociale d'une importance décisive – pour les personnes concernées et pour nous tous.

**Parce que le handicap peut toucher chacun de nous,
un jour ou l'autre.**



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

C'est le moment ou jamais !

www.proiv.ch / www.proai.ch

Secrétariat de l'association

« Oui au financement additionnel de l'AI »

c/o Procap

Froburgstrasse 4

4601 Olten

Téléphone : +41 (0)62 206 88 88

E-mail: info@proiv.ch



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Six thèses en faveur du financement additionnel pour l'AI

Bruno Frick

président de la Fondation suisse pour
paraplégiques,

Conseiller aux Etats PDC



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Six thèses en faveur du financement additionnel pour l'AI

- 1. Il est très important de pouvoir compter sur des assurances sociales financièrement saines et efficaces, notamment dans une période qui s'annonce économiquement difficile et incertaine.**

Malgré la dégradation de la situation économique depuis l'automne 2008, les commissions des chambres fédérales responsables confirment à une large majorité leur décision prise en été 2008 pour sauvegarder la situation financière de l'AI. Notamment dans une période de crise, il est très important de pouvoir compter sur des assurances sociales solides et financièrement saines.



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Six thèses en faveur du financement additionnel pour l'AI

- 2. Une augmentation de la dette exorbitante de l'AI au détriment du fonds de l'AVS peut être stoppée.**

Grâce la 5ième réision de l'AI, les déficits annuels ont pu être stabilisés. Par le financement additionnel de l'AI, une augmentation de la dette exorbitante de l'AI au détriment du fonds de l'AVS peut être arrêtée. Sur cette base, les prochaines étapes pour assainir durablement l'AI peuvent être préparées ent toute sérénité.



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Six thèses en faveur du financement additionnel pour l'AI

- 3. L'AI sera séparée du fonds de l'AVS par la création d'un compte propre afin de sauvegarder les comptes de l'AVS d'une dégradation rapide qui met en danger sa solvabilité.**

Ce point du financement additionnel de l'AI est primordial. Il s'agit non seulement de faire un pas supplémentaire pour l'assainissement de l'AI, mais également d'assurer la pérennité de l'AVS et d'éviter une érosion rapide du fonds de l'AVS et de sauvegarder sa solvabilité.



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Six thèses en faveur du financement additionnel pour l'AI

- 4. L'assainissement de l'AI sera accéléré, notamment par la 6ième révision de l'AI, et des coupes sombres dans les prestations de l'AI seront évitées.**

L'augmentation de la TVA pendant une période de sept ans et la prise en charge du déficit de l'AI pendant le même temps par la caisse fédérale donnera le temps nécessaire afin de préparer les futures réformes en toute sérénité. Ainsi il sera possible d'éviter des coupes sombres dans les prestations actuelles de l'AI qui pourraient mettre en difficultés des personnes handicapées qui en ont vraiment besoin.



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Six thèses en faveur du financement additionnel pour l'AI

5. La promesse d'un financement additionnel en faveur de l'AI sera tenue.

Dans le cadre de la 5^{ième} révision de l'AI, un financement additionnel a été promis. Le oui aux mesures astreignantes de la 5^{ième} révision a été lié pour beaucoup de citoyennes et citoyens avec cette promesse. Elle doit être honorée.



Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Six thèses en faveur du financement additionnel pour l'AI

- 6. La confiance de la population dans nos assurances sociales peut être renforcée.**

La confiance de la population dans nos assurances sociales est très importante pour la Suisse. Avec le financement additionnel de l'AI, la situation financière de l'AI peut être stabilisée et celle de l'AVS peut être renforcée. Ceci est d'autant plus important en période où la situation économique se trouve en dégradation.



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Le financement additionnel de l'AI : une nécessité urgente

Conférence de presse du 27 février 2009

Christine Egerszegi - Obrist, Conseillère aux Etats

- **Contenu du projet**
- **Chronologie des débats parlementaires**
- **Appréciation du projet**



Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Financement additionnel de l'AI : une question urgente

- Le déficit de l'AI atteint 13 milliards de francs.
- Les dettes et les déficits de l'AI sont payés par le fonds AVS.
- La crise financière accentue les difficultés du fonds.
- Les mesures prises dans le cadre de la 4^e et de la 5^e révision de l'AI ont fait baisser le nombre de nouvelles rentes de 40%, mais le déficit reste.



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Financement additionnel de l'AI : contenu du projet

- **Augmentation proportionnelle de la TVA de 0,4 %, pour une période limitée allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2016**
 - **taux normal augmenté de 0,4%, passant à 8%**
 - **taux réduit passant de 2,4 à 2,5%**
 - **taux de l'hôtellerie passant de 3,6 à 3,8%**
- **Fonds de compensation distinct pour l'AI dès le 1.1. 2010 : l'AVS fournit un capital de départ de 5 milliards**
- **Intérêts sur la dette : à la charge la Confédération**
- **D'ici à 2010, le Conseil fédéral prépare une 6^e révision**



Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Chronologie des débats parlementaires

- **Message du Conseil fédéral de juin 05** : 5^e révision de l'AI avec financement (+ 0,1% cotisations salariales et augmentation linéaire de la TVA de 0,8%) . Objectif : désendettement d'ici à 2026
- **CN mars 07** : le projet est scindé en 2. OUI à la 5^e révision de l'AI, NON au financement additionnel (pas de limite temporelle)
- **CE déc. 07** : 2 x OUI à l'unanimité. Grandes lignes du projet de financement : **augmentation proportionnelle de la TVA de 0,5%** pour 7 ans ; fonds distinct doté de 5 milliards provenant de l'AVS ; intérêts de la dette : Confédération/AI ; message sur la révision d'ici à 2010



La recherche d'un compromis satisfaisant

- **CN mars 08 : hausse linéaire de 0,4%**
(recettes supplémentaires : + 1,45 milliard), intérêts de la dette : uniquement Confédération, message d'ici 2010
- **CE juin 08 : hausse proportionnelle de 0,4% seulement**
(+ 1,23 milliard), intérêts de la dette : uniquement Confédération, message d'ici 2010
- **Résultat de la conférence de conciliation :**
 - **augmentation proportionnelle de 0,4%**



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Le financement additionnel de l'AI est justifié

Points sur lesquels les deux chambres sont tombées d'accord :

- La 4^e et la 5^e révision se sont traduites par de sévères restrictions : médecins de l'AI, augmentation à 3 ans de la durée minimale de cotisation, suppression des rentes complémentaires en cours pour conjoint et du supplément de carrière.
- Pour assainir l'AI, il ne suffit pas de rendre l'application plus restrictive ou de lutter contre les abus ; l'AI a souffert pendant des décennies d'un grave sous-financement.
- Après l'arrêt du financement additionnel, il ne faut plus que l'AI accumule de dettes. La 6^e révision va faire pression.



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Financement additionnel de l'AI : 3 objectifs

- Couvrir le déficit grâce aux recettes supplémentaires de 1,2 milliard par an et aux économies découlant des révisions.
- Décharger l'AVS grâce au fonds de compensation distinct pour l'AI.
- Parvenir enfin à faire concorder de manière transparente les cotisations à l'AI et les prestations de cette assurance.



**Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.**

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

C'est pourquoi

**le financement additionnel
de l'AI est une nécessité
urgente, aussi bien pour
l'avenir de l'AI que pour
celui de l'AVS**



Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Fini de tergiverser : chose promise, chose due !

Silvia Schenker, présidente de la COLISA, conférence des ligues suisses de la santé, Conseillère nationale

Il y a quelques années, le Conseil fédéral a préparé un projet d'assainissement de l'AI en trois parties. La première partie, consacrée à des questions de procédure, est entrée en vigueur pratiquement à l'insu du public. Cette révision avait pour but déclaré d'empêcher les assurés de contester les décisions de l'AI et de recourir aux voies de droit pour le faire.

La révision matérielle de l'AI prévoyait, quant à elle, des mesures d'économie et mettait l'accent sur l'intégration. Elle aurait dû être votée avec le projet de financement de l'AI et entrer en vigueur simultanément. Tel était le plan initial. Au cours des débats parlementaires, il est apparu qu'une majorité du Parlement estimait plus juste de procéder par étapes. Il fallait donc tout d'abord que la 5^e révision de l'AI entre en vigueur. Ensuite, la proposition de financement serait approuvée : telle était la promesse du Parlement. Cette promesse a été réitérée pendant toute la campagne de votation et immédiatement après l'approbation par le peuple de la 5^e révision de l'AI. Le Parlement, dans sa majorité, n'est pas revenu sur sa promesse. C'est maintenant à tous ceux qui ont donné leur aval à cette façon de procéder de tenir parole et d'aider le projet à remporter la victoire aux urnes.

Déjà, nous lisons et nous entendons dire que la 6^e révision de l'AI est en préparation. D'ailleurs, le projet de financement additionnel de l'AI qui doit être soumis au peuple invite le Conseil fédéral à présenter un message sur la 6^e révision de l'AI d'ici à la fin 2010. Mais déjà aussi, certains voudraient que la 6^e révision soit liée au financement de l'AI. L'association « pro AI » proteste énergiquement contre cette exigence. Du fait des mesures de démantèlement contenues dans la 5^e révision de l'AI, les personnes touchées par un handicap doivent souvent payer un lourd tribut aux modifications de l'assurance.



Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.

OUI

au financement additionnel de l'AI
www.proAI.ch

Le projet de financement fait encore partie de la 5^e révision : il doit être achevé avant qu'une autre révision ne soit mise en chantier. L'assurance-invalidité rencontre de graves difficultés financières depuis des années. La pression qui en résulte est ressentie par tous ceux qui doivent recourir aux prestations de l'assurance-invalidité. La pratique des offices-AI est devenue nettement plus restrictive. Il faut savoir que la diminution des rentes ne veut malheureusement pas dire que davantage de personnes présentant des performances réduites sont intégrées dans le monde du travail. Les personnes qui ne touchent pas de rentes n'ont pas toutes un emploi et un revenu – loin de là !

Le 1^{er} janvier 2010 au plus tard, l'AI devra disposer de ressources supplémentaires. Chose promise, chose due – en politique comme ailleurs. Le report de la votation ou le rejet du projet aurait des conséquences dramatiques pour l'assurance populaire essentielle que constitue l'AI. Nous mettrons tout en œuvre pour démontrer au public la nécessité du financement additionnel.

L'AI est là pour tous ceux qui ont besoin d'elle. Il faut qu'il en reste ainsi.

Silvia Schenker



Oui au financement additionnel de l'AI

Joël Favre, Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA

Avant de se demander quelles seraient les conséquences d'un report du financement additionnel de l'AI, laissez-moi d'abord vous dire quelles ont été les conséquences du report de la votation sur le financement qui aurait dû avoir lieu le 17 mai.

Nous, les 500000 handicapés de notre pays, qui luttons avec courage jour après jour pour surmonter les difficultés générées par notre handicap et surtout pour surmonter les embûches créées par notre société, ses coutumes et ses préjugés, nous qui luttons avec courage, disais-je, c'est avec écœurement voir avec nausée que nous avons observé les veules tergiversations qui ont conduit au report de la votation.

Nous sommes écœurés, mais surtout en colère...

En effet, ces 20 dernières années, n'ont pas été maigres pour tout le monde. Elles ont vu des baisses d'impôt importantes pour les riches, une explosion du trafic automobile, etc.

Durant ces mêmes années, qui n'étaient pas des années de récession, le sort des handicapés se détériorait drastiquement. Alors que le PIB national et les gains boursiers grimpaient, nos situations économiques se durcissaient.

Durant ces années, les politiciens et les milieux de l'économie n'ont pas épargné leurs efforts et leurs moyens financiers pour nous empêcher de jouir d'une vie sociale et professionnelle digne d'un être humain.

Ces dernières années, tous les moyens ont été bons pour nous forcer à abandonner nos prestations. Nous avons dû subir 2 révisions de l'AI dans une période de temps incroyablement courte.

Aujourd'hui, ceux qui mettent des bâtons dans les roues d'un financement durable de l'AI savent très bien ce qu'ils font. Ce sont les mêmes qui prônent un sauvetage des instituts financiers et dans le même temps une compétitivité toujours plus grande du marché du travail. Ce qu'ils veulent vraiment en provoquant une faillite de l'AI, c'est le renvoi des handicapés à leur état traditionnel : c'est-à-dire à la mendicité. Pour l'instant, la mendicité moderne s'appelle l'assistance sociale.

Ainsi auront-ils fait d'une pierre trois coups : fini la réinsertion professionnelle et sociale, enfin un marché du travail libéré des improductifs ! Détruit enfin le premier pilier de notre sécurité sociale ! Car qui dit non-financement de l'AI dit à terme ruine de l'AVS puisque les deux fonds sont liés entre eux.

Pourtant, même si l'assurance invalidité a été utilisée mal à propos par de nombreuses grandes entreprises, par les grandes banques en particuliers qui s'arrangeaient pour



mettre au rebut leurs jeunes employés de plus de 50 ans, cette assurance est nécessaire pour nous les handicapés.

Grâce à elle et malgré la maladie de la rétine qui me touche, je continue à lire par le biais d'un appareil de lecture très coûteux. J'écris à l'ordinateur qui est munit d'un programme agrandisseur de textes et pourvus d'une synthèse vocale pour les textes un peu longs. J'ai bénéficié d'une mesure de réinsertion très onéreuse qui m'a permis de reprendre des études universitaires et ainsi d'achever avec succès une licence en droit.

Ces moyens auxiliaires, ces indemnités journalières, les prestations fournies aux mineurs, les frais d'hospitalisation pris en charge par l'AI nous permettait jusqu'à maintenant de vivre simplement une vie semée de guet-apens, certes, mais une vie digne tout de même.

L'AI c'est loin d'être simplement le versement de rente à des faux invalides. C'est surtout ce que je viens d'énumérer. En guise d'exemple, vous avez reçu une photo d'un nourrisson marqué par une très grosse tache de vin. C'est ma fille Emma. Elle a actuellement une année et a déjà subi deux opérations. Elle devra en subir encore 3 pour que cette tache soit ôtée totalement. Ces opérations n'ont pas seulement un caractère esthétique. Une tache de cette ampleur pourrait un jour dégénérer.

Si l'AI ne prenait pas en charge ces « maladies ou infirmités » congénitales, les caisses maladies devraient les prendre à leur comptes. Le feraient-elles, sans complications ? Si oui, le transfert de ces coûts ne ferait que relever les primes maladies qui ne sont déjà presque plus supportables pour beaucoup.

En définitive, le seul point positif que l'on pourrait retirer d'un report du financement additionnel de l'AI est que nous, les handicapés, soyons conscient de notre force, que nous radicalisions enfin notre mouvement, que nous comprenions que nous devons cesser d'attendre d'être mieux traité mais exiger de l'être et combattre pour nos droits avec douceur mais fermeté.